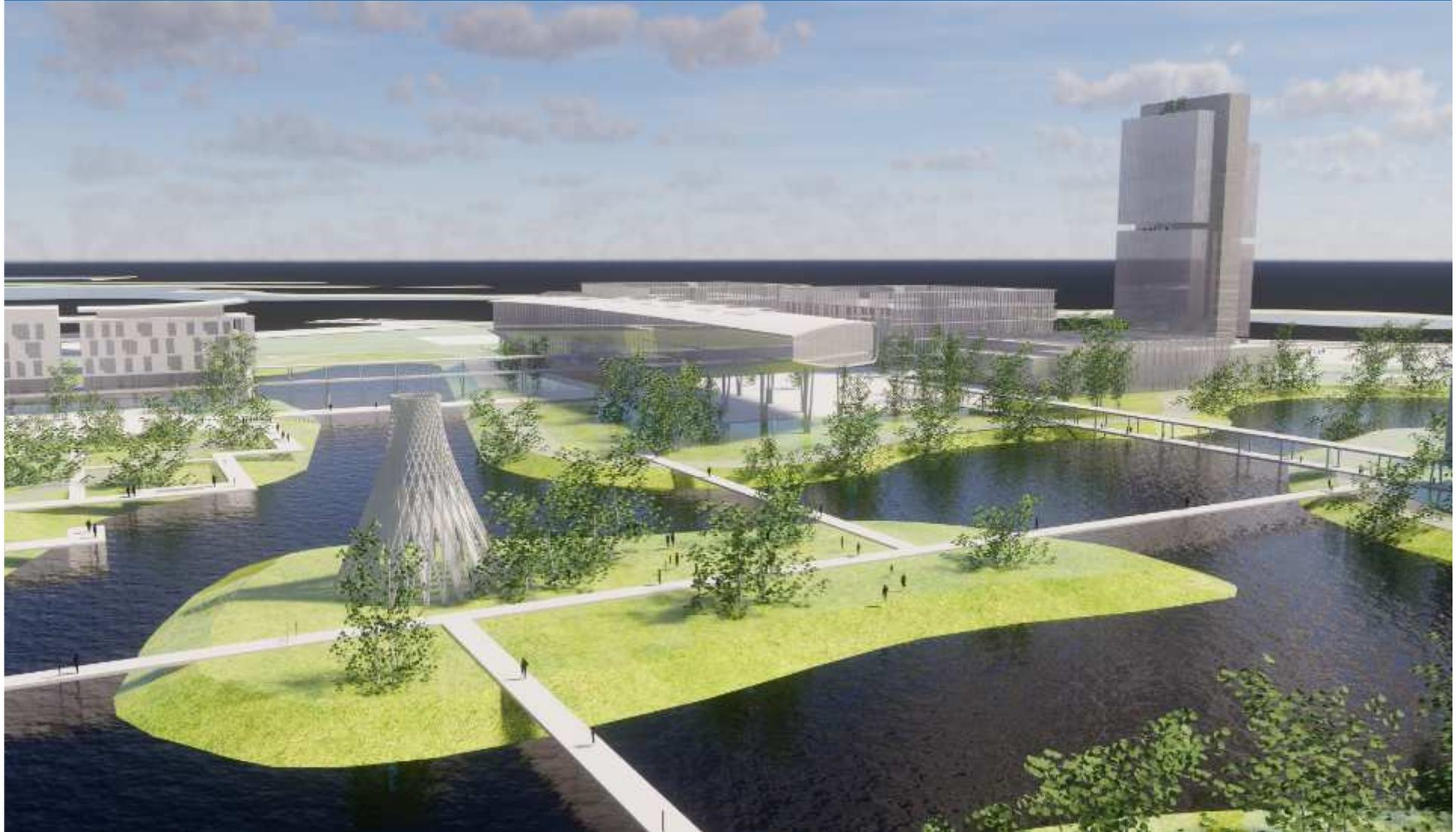


Futurs nouveaux locaux sur le site de Hoa L



AG du 20 mai 2021



Consortium d'Établissements Français
d'Enseignement Supérieur et de Recherche
pour le développement de l'USTH



Site du Consortium

<http://www.consortium-usth.org/fr>

Assemblée Générale ordinaire du 20 mai 2021 « à distance »

<https://zoom.us/j/96182060414?pwd=MHRROy9adlBQZGIrdVlZMVkwbzA3UT09>

Ordre du jour (9h - 12h30)

1) *Accueil, procurations, vérification quorum*

- **2. Approbation du projet de PV de l'AG du 24/09/2020** *(vote sur documents)*
- **3. Finances**
 - Présentation du rapport financier 2019
 - Certification des comptes par le commissaire aux comptes
 - Approbation *(vote sur projet de résolution n°1-2001)*
 - Présentation du budget prévisionnel 2020 *(vote indicatif)*
- **4. Rapport moral du Président** *(projet de résolution n°2-2021)*
- **5. Informations générales sur l'USTH**
 - Retour sur le CU de décembre 2020
 - Bilans par l'USTH
 - Le point sur programme 89
- **6. Bilan « retour questionnement Etablissements »**

➤ 7. Formations Master et Bachelor

- Point sur dossier d'évaluation des Masters
- Point sur projet de nouvelle accréditation des Masters et calendrier (+ Energie)
- Conventions bilatérales pour Master
- Projets doubles diplômes L/B
- Financements du consortium sur subvention MESRI (vote éventuel)

➤ 8. Recherche

- Activités et production des laboratoires
- Exposés collègues vietnamiens
- Le point sur les AAP 2021
- Projets 2022 (vote éventuel)

➤ 9. Vie de l'association

- Cotisations, retraits et éventuelles adhésions
- *Per diem* pour période > à 2 semaines (vote sur projet de résolution (n° 3-2021,
- Maintien indemnisation du Président (vote sur projet de résolution n° 4-2021)
- Elections de la moitié renouvelable du CA
- Date prochaine AG : 19 mai 2022

10. Questions

AG du 20 mai 2021



Consortium d'Établissements Français
d'Enseignement Supérieur et de Recherche
pour le développement de l'USTH



Site du Consortium

<http://www.consortium-usth.org/fr>

Approbation du projet de PV AGE du 24/09/2020 (vote sur document)



Consortium d'Établissements Français
d'Enseignement Supérieur et de Recherche
pour le développement de l'USTH



Site du Consortium

<http://www.consortium-usth.org/fr>

Rapport moral du président

AG du 20 mai 2021

Remerciements

Relations avec tutelles et USTH

- Echanges permanents avec équipe de direction de l'USTH et Ambassade
- Contacts avec HCERES (accréditation Masters) et DGESIP
- Conseil d'Université de décembre 2020

Formations

- 24 missions en présentiel et 57 éq-missions en EAD (environ 2000 heures d'enseignement, dont 1200 en EAD)
- Fermeture poursuivie du Master Energie (en M1)
- Dépôt des dossiers d'évaluation des Masters et du « chapeau » au HCERES avant le 12 décembre 2020
- Comités de pilotage Aéronautique

Recherche

- Bilan recherche
- Arrêt du financement direct des laboratoires *via* la subvention Ambassade de France
- Pas de demande de subvention en 2020
- Préparation d'AAP 2021 destinés aux établissements français

Doctorants

- Année «blanche» en bourses de thèse
- Démarches auprès des autorités vietnamiennes

Vie de l'association

- Nombreux bureaux + 4 CA + 1 AG
- Pas de renouvellement du CA (et bureau)
- Préparation questionnaire pour membres du Consortium

Résolution n°2 (vote)



Consortium d'Établissements Français
d'Enseignement Supérieur et de Recherche
pour le développement de l'USTH



Site du Consortium

<http://www.consortium-usth.org/fr>

Finances

- ✓ Rapport financier 2020
- ✓ Certification Comptes 2020
- ✓ Vote sur résolution n°1

AG du 24 septembre 2020

Rapport financier 2020 vs 2019- Produits (en €)

Nature	2020	2019	dans Compte de résultats en
Cotisations	81 500	85 000	Produits d'exploitation Cotisations
Subvention MESRI	34 660 (pour un total de subvention 92 100)	92 100	Produits d'exploitation Subventions d'exploitation
Subvention ambassade	60 558 (pour un total de subventions de 85 000 + 0)	107 424	Produits d'exploitation Subventions d'exploitation
Subvention exceptionnelle ziMESR	5 385	16 086	Produits d'exploitation Subventions d'exploitation
Mécénat Airbus	69 660	331 704	Produits d'exploitation Subventions d'exploitation
Produits divers	18	3	Produits d'exploitation Autres produits
Intérêts	406	367	Produits financiers Autres intérêts et produits assimilés
Total des produits	252 187	632 684	

AG du 20 mai 2021

Rapport financier 2020 vs 2019 - Charges (en €)

Nature et destination	2020	2019	dans Compte de résultats en
Per diem (Masters)	32 960	95 866	Charges d'exploitation (C. Exp.) Autres achats et charges externes
MESRI - EAD	1 700	0	C.Exp. : Autres achats et charges externes
Séminaire doctorants	0	3 691	C.Exp. : Autres achats et charges externes
Missions consortium	1 958	10 459	C.Exp. : Autres achats et charges externes
Missions de coordination	7 097	11 194	C.Exp. : Autres achats et charges externes
Dépenses sur subv. 2iMESR	0	16 086	C.Exp. : Autres achats et charges externes
Recherche OLHL	72 000	52 547	C.Exp. : Autres achats et charges externes
Salaires et charges	51 552	42 624	C. Exp. : Salaires, charges et taxes

AG du 20 mai 2021

Rapport financier 2020 vs 2019 - Charges (en €)

Nature et destination	2020	2019	dans Compte de résultats en
Honoraires	9 899	10 201	C. Exp. : Autres achats et charges externes
Frais divers	1 012 (49 + 801 + 27 + 134 + 1)	557	C. Exp.: Autres achats et charges externes et autres
Pertes	5 000	5 000	C. Exp.: Autres achats et charges externes et autres
Sous-traitance IAS	69 660	331 704	C. Exp. : Autres achats et charges externes
Dot. aux amortissements	88	107	C. Exp. : Dotation aux amortissements
Impôts sur bénéfices	43	88	Charges exceptionnelles
Total des charges	252 969	580 782	

Rapport financier 2020 vs 2019 - Résultat (en €)

Résultat	2020	2019	Evolutions
Net (après impôts)	- 782	+ 51 902	→ vers équilibre

Résultat affecté au « report à nouveau », voté par le CA.

Fonds de roulement au 31/12/2020 : 86 874 € (dont 87 656 € au 31/12/2019)

Résolution n°1 (vote)

Fonds dédiés

(pour couvrir les dépenses reportées sur 2021 + le remboursement de subventions)

81 782

92 100 – 34 660 = 57 440

85 000 – 60 658 = 24 342



Consortium d'Établissements Français
d'Enseignement Supérieur et de Recherche
pour le développement de l'USTH



Site du Consortium

<http://www.consortium-usth.org/fr>

Informations générales sur l'USTH

- ✓ Retour sur le CU de décembre 2020
 - ✓ Bilans USTH
- ✓ Le point sur programme 89



Consortium d'Établissements Français
d'Enseignement Supérieur et de Recherche
pour le développement de l'USTH



Site du Consortium

<http://www.consortium-usth.org/fr>

Bilan « retour questionnaire Etablissements »

Questionnement auprès de

- 32 membres actuels
- 20 ex-membres

Forme

- Dématérialisée en ligne
- Ou par dossier Word

Délai

- Envoi 8 février
- Nombreux messages de réception
- Retour fin mars – mi avril



Consortium d'Établissements Français
d'Enseignement Supérieur et de Recherche
pour le développement de l'USTH



Site du Consortium

<http://www.consortium-usth.org/fr>

Formation Masters

- ✓ Evaluation Masters
- ✓ Nouvelles accréditations (calendrier et projets)
 - ✓ La question des conventions bilatérales

Evaluation globale de l'offre de formation

Points forts

- Niveau académique des masters – Double diplôme – Caractère international
- Mobilité étudiante – Réseau de collaboration
- Adéquation enseignements thématiques/objectifs de formation
- Relation Enseignement/Recherche

Points faibles

- Attractivité - Visibilité
- Poursuite en thèse réduite
- Formalisation de certains outils (démarche qualité - compétence)

Recommandations

- Améliorer l'attractivité
- Regroupement de parcours – contenus plus ciblés – meilleure visibilité
- Augmentation du nombre de bourses de thèse
- Réflexion sur les voies professionnelles et les liens socio-économiques

Evaluation spécifique du Master Biotechnologies- Pharmacologie

Points forts

- 2 LMI IRD localisés à Hanoï
- Domaines porteurs

Points faibles

- Suivi formalisé des étudiants
- Attractivité du parcours Biotechnologie végétale

Recommandations

- Ouverture vers la bio-informatique

Evaluation spécifique du Master Eaux-Environnement-Océanographie

Points forts

- Large diversité d'unités de recherche française

Points faibles

- Attractivité vietnamienne
- Suivi des étudiants
- Compétences peu lisibles pour le secteur professionnel

Recommandations

- Renommer la formation, réduire le nombre des parcours
- Recentrage autour de l'évaluation et de la gestion des impacts anthropiques
- Amélioration de la communication auprès des étudiants de 1^{er} cycle
- Elargir le consortium d'entreprises

Evaluation spécifique du Master Matériaux avancés - Nanotechnologies

Points forts

- Possibilité de formation à distance

Points faibles

- Evaluation des enseignements
- Fiables relations avec le secteur économique

Recommandations

- Fusion des deux parcours qui ne devrait pas impacter la qualité
- Diversifier les possibilités d'insertion

Evaluation spécifique du Master Espace

Points forts

- Originalité
- Bonne insertion
- Positionnement stratégique clair

Points faibles

- Faible lien avec l'industrie spatiale

Recommandations

- Encourager l'évaluation par les étudiants

Evaluation spécifique du Master STIC

Points forts

- Ambition de formation de haut niveau
- Organisation qui permet une activité salariée permanente des étudiants

Points faibles

- Suivi étudiants
- Faibles relations avec le secteur économique

Recommandations

- Diversifier les possibilités d'insertion
- Réfléchir à une approche par compétence

Accréditation Masters

Ex Master WEO – nouveau Master AES

Master WEO/ EST	Étab. qui souhaitent participer (13)	Étab. anciennement accrédités (10)	Étab. qui demandent à être accrédités (9)
	La Rochelle U.	La Rochelle U.	La Rochelle U.
	U. Poitiers	U. Poitiers	U. Poitiers
	ENGEES	ENGEES	ENGEES
	INP Toulouse	INP Toulouse	INP Toulouse
	ULCO	ULCO	ULCO
	U. Paul Sabatier	U. Paul Sabatier	U. Paul Sabatier
	U. Limoges	U. Limoges	U. Reims
	U. Reims	U. Toulon	Sorbonne Université
	U. Paris Saclay	U. Montpellier	U. Paris Saclay
	U. Paris	INSA Toulouse	
	U. Sorbonne Paris Nord		
	IRD		
	INSA Toulouse		

Accréditation Masters

Ex Master ICT – nouveau Master ICT

Master ICT	Étab. qui souhaitent participer (13)	Ancienne accréditation (10)	Nouvelle accréditation (9)
	La Rochelle U.	La Rochelle U.	La Rochelle U.
	U. Montpellier	U. Montpellier	U. Montpellier
	U. Poitiers	U. Poitiers	U. Poitiers
	INP Toulouse	INP Toulouse	INP Toulouse
	U. Limoges	U. Limoges	U. Limoges
	U. Picardie	U. Lorraine	U. Sorbonne Paris Nord
	U. Sorbonne Paris Nord	U. Paris 13	U. Cergy
	U. Reims	U. Rennes 1	U. Evry
	U. Cergy Pontoise	Aix-Marseille U.	Sorbonne Université
	U. Evry	UBO	
	ESEO		
	U. Sorbonne		
	ENSSAT		

Accréditation Masters

Ex Master LS – nouveau Master B&DD

Master LS	Étab. qui souhaitent participer (8)	Ancienne accréditation (4)	Nouvelle accréditation (5)
	U.Lyon 1	U. Lyon 1	U. Lyon 1
	U. Côte d'Azur	U. Nice	U. Côte d'Azur
	U.Montpellier	U. Montpellier	U. Montpellier
	U. Picardie	U. Aix-Marseille	U. Cergy
	U. Reims		Sorbonne Université
	IRD		
	U. Cergy		
	U. Sorbonne		

Accréditation Masters

Ex Master Nano – nouveau Master AMSN

Master NANO	Étab. qui souhaitent participer (9)	Ancienne accréditation (8)	Nouvelle accréditation (6)
	U. Aix-Marseille	U. Aix-Marseille	U. Aix-Marseille
	U. Paris	U. Paris Diderot	U. Paris
	U. Paris Saclay	U. Paris Sud	U. Paris Saclay
	U. Le Mans	U. Le Mans	U. Le Mans
	U. Picardie	U. Paris Nord	Sorbonne Université
	U. La Rochelle	U. Poitiers	U. La Rochelle
	U. Lyon1	U. Reims	
	U. Reims	INP Toulouse	
	U. Sorbonne		

Accréditation Masters

Ex Master Espace – nouveau Master Espace

Master Space	Étab. qui souhaitent participer (7)	Ancienne accréditation (4)	Nouvelle accréditation (5)
	U. Montpellier	U. Montpellier	U. Montpellier
	U. Paris	U. Paris- Diderot	U. Paris
	Observatoire de Paris	Observatoire de Paris	Observatoire de Paris
	U. Paris Est-Créteil	U. Paris Est-Créteil	U. Paris Est-creteil
	U. Reims		CNES
	ULCO		
	CNES		

Ex Master Energie – Projet

Master Energies	Étab. qui souhaitent participer	Ancienne accréditation (8)	Nouvelle accréditation
		U. Le Havre	
		ULCO	
		U.Lyon 1	
		U. Poitiers	
		U. Paul Sabatier	
		U. Tours	
		INP Toulouse	
		Institut Mines Telecom	



Consortium d'Établissements Français
d'Enseignement Supérieur et de Recherche
pour le développement de l'USTH



Site du Consortium

<http://www.consortium-usth.org/fr>

Formation Bachelor/Licence

- ✓ Projets de double diplômes L/B
- ✓ Participation financière du consortium

Etablissements intéressés par les doubles diplômes B/L

Bachelor TIC	U.Picardie
	La Rochelle U.
	U. Sorbonne Paris Nord
	U.Poitiers
	U.Limoges
	U. Le Mans
	INP Toulouse
	U.Cergy
	Sorbonne U.

Bachelor Biologie	
	U.Picardie
	U. Sorbonne Paris Nord
	U.Reims
	U.Cergy
	U. Le Mans
UPEC	

Bachelor Chimie	Aix-Marseille U.
	U.Picardie
	U.Lyon 1
	U. Sorbonne Paris Nord
	U.Reims
	U.Cergy
	U.Le Mans
	UPEC
	Sorbonne U.



Consortium d'Établissements Français
d'Enseignement Supérieur et de Recherche
pour le développement de l'USTH



EDUCATION



RESEARCH



INNOVATION



Recherche

- ✓ Activités des laboratoires
- ✓ Exemples



Consortium d'Établissements Français
d'Enseignement Supérieur et de Recherche
pour le développement de l'USTH



EDUCATION



RESEARCH



INNOVATION



Recherche

- ✓ Point sur AAP 2021
- ✓ Projet 2022

AG du 20 mai 2021



Consortium d'Établissements Français
d'Enseignement Supérieur et de Recherche
pour le développement de l'USTH



Site du Consortium

<http://www.consortium-usth.org/fr>

Vie de l'association

- ✓ Bilan cotisations 2020 et appel 2021
 - ✓ Retraits et adhésions
- ✓ Per diem longue durée > 2 semaines (résolution n°3-2021)

***Per diem* longue durée**

- **Forfait voyage** : 320 €
- **Pour les 15 premiers jours**
 - 80 euros par jour de mission en présentiel au Vietnam, dans les règles initialement définies
 - 60 euros par jour de mission en présentiel au Vietnam pour les 15 jours suivants dès le 16^{ème} jour de la mission
 - 40 euros par jour de mission en présentiel au Vietnam pour les jours suivants dès le 31^{ème} jour de mission

On considère que ce sont seulement des aides pour couvrir les frais. Les titres de transport ne sont pas inclus

Vote de la résolution n° 3



Consortium d'Établissements Français
d'Enseignement Supérieur et de Recherche
pour le développement de l'USTH



Site du Consortium

<http://www.consortium-usth.org/fr>

9. Vie de l'association

✓ Elections CA

Statutairement

- CA de 15 à 20 représentants parmi les membres actifs élus par l'AG pour 4 années
- Renouvellement tous les 2 ans par moitié, sauf pour le premier mandat d'une moitié (tirée au sort)
- Membres sont tous rééligibles
- Actuel CA de 16 membres

Membres sortants (tirage au sort fait par le bureau)	Membres actuels (pour 2 années supplémentaires)
Université de Lyon 1 Université Paris Sud Université de Picardie Université de La Rochelle Université de Montpellier Université de Paris Université de Paris Nord Université d'Evry-Val d'Essonne	<ul style="list-style-type: none">- Université de Aix-Marseille- Université de Poitiers- Université du Mans- Université du Littoral- Université de Paris-Est Créteil- Université Fédérale de Toulouse- Université de Reims- IRD

Candidatures

- Université de La Rochelle
- Université de Montpellier
- Université de Sorbonne Paris Nord
- Université Paul Sabatier Toulouse
- Université de Paris
- Université de Lyon 1

Comment on vote ?



Consortium d'Établissements Français
d'Enseignement Supérieur et de Recherche
pour le développement de l'USTH



Site du Consortium

<http://www.consortium-usth.org/fr>

Vie de l'association

- ✓ Indemnisation du président (résolution n°4-2021)

Futurs nouveaux locaux sur le site de Hoa L

Prochaine AG : 19 Mai 2022

Questions diverses et remerciements





Consortium
d'Établissements Français
d'Enseignement Supérieur et
de Recherche
pour le développement de
l'USTH



EDUCATION



RESEARCH



INNOVATION

8. Recherche

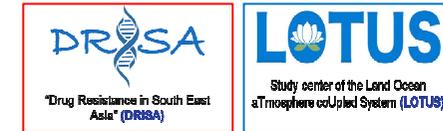
Activités des équipes



Dispositifs et évolutions :

- toujours **2 « parrains » majeurs : VAST et Consortium (dont l'IRD Institut de Recherche pour le Développement FRANCE)**

- **2 laboratoires conjoints** initiés par l'IRD Institut de Recherche pour le Développement FRANCE
 - DRISA (LS) : 2016-2020, en renouvellement
 - LOTUS (WEO+SA) :



- **4 équipes :**

- AMA
- CECS
- CleanED
- REMOSAT

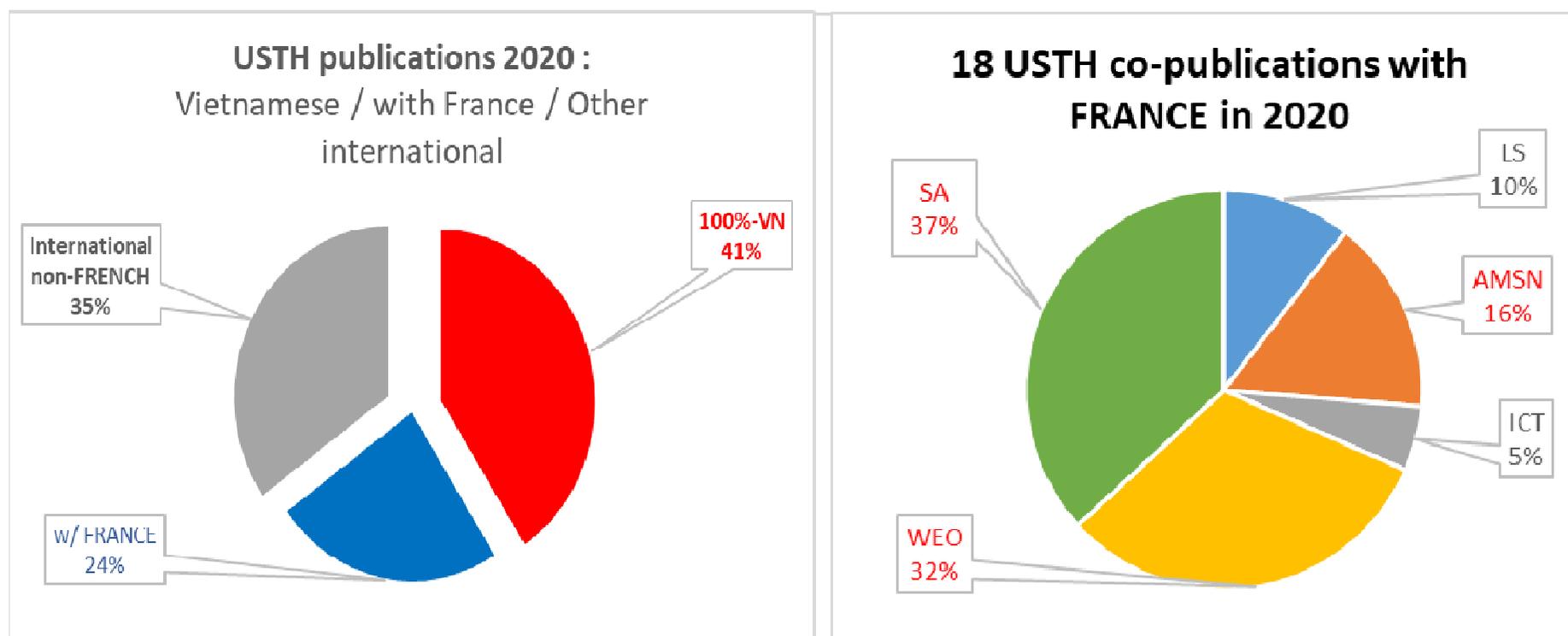


- **Evolutions majeures :**

- Lancement de nouveaux Appels (USTH «Targeted» et Consortium « S&T »)
- Mécanisme 2021 de financement : favorable à mieux budgéter la recherche
- Retours attendus d'une dizaine de jeunes chercheurs (3x 911 + 7 postdocs)
- Retrait sans ressenti d'un membre du Consortium

Publications (SCI+E)

- progression confirmée : 83 SCIE pour 65 chercheurs permanents (ratio de 1,28)
- progression qui se diversifie : Espace, Sc. Fondamentales et appliquées, et Rectorat
- une part de co-publications avec la France qui peut progresser : < 25%
- des co-publications avec la France principalement par Espace et Eau-Env-Océo (effet d'entraînement du LMI LOTUS sur la production scientifique)



Bilan 2020 : publications

USTH : contributeur majeur pour la VAST

VAST : publications internationales

Rank	Institution	Total international publication	Publications ranked as Q-SCIMAGO				Publication ranked using IF (Web of Science)		
			Q1	Q2	Q3	Q4	2>IF>=1	3>IF>=2	IF>3
1	Institute of Ecology and Biological Resources	154	27	91	10	2	49	16	16
2	Institute of Material Sciences	140	61	49	23		27	32	52
3	USTH	103	57	26	12		24	19	46
4	Institute of Tropical Biology	92	6	33	20	4	26	5	4
5	Institute of Math	86	38	21	16		24	1	7
6	Institute of Biotechnology	86	36	27	8	2	16	13	14
7	Institute of Chemistry	78	19	21	18	3	19	14	14
8	Institute of Physics	76	42	22	4		17	20	28
9	Vietnam National Museum of Nature	72	15	31	8	1	21	6	8
10	Institute for Tropical Technology	71	22	26	8	3	24	11	22

... USTH : 2ème après IMS sur les journaux de 1er rang (Q1 et IF > 3):

Financement de projets de recherche

- Une recherche de plus en plus financée sur fonds vietnamiens
- Au Vietnam, fort effet de levier du financement de projets par l'USTH :

en € (proj. > 125 mio.VND)	2017	2018	2019	2020	Sur 4 ans en €
USTH	23 686	46 296	51 852	48 148	169 982 €
GUST	88 889	11 111	11 111	88 889	200 000 €
VAST	18 519	74 074	55 556	66 667	214 815 €
NAFOSTED	129 333	37 000	154 074	73 407	393 815 €
Total	260 427	168 481	272 593	277 111	978 612 €

conversion à : 27.000 VND/€

- 170 k€ engagés par l' USTH + 809 k€ d'agences externes = total 979 k€

Témoignage

- Dr Vu Thi Thu est la 1^{ère} lauréate d'un financement USTH Type « Targeted ».
- Elle est aussi l'auteure du plus grand nombre de publications SCIE en 2020 (9)



Consortium d'Établissements Français
d'Enseignement Supérieur et de Recherche
pour le développement de l'USTH



EDUCATION



RESEARCH



INNOVATION

8.b. Recherche

Le futur proche et perspectives

AG du 20 mai 2021

Les réponses à l' Appel à projets collaboratifs

Call for bi-national collaborative S&T projects :

- goal : multidisciplinary research
- projects already funded by a Vietnamese agency (USTH or VAST, GUST, MoST, NAFOSTED...) > 20% of budget
- 1 year, max 10k€ from the Consortium, travel, living allowance, research costs
- 2 PIs: permanent staff of USTH and a Consortium member
- applications evaluated by a bi-national selection committee
- **Timing**: call launched 15 March, deadline 8 May

8 proposals received !

Budget disponible : 36 k€

Comité de sélection :

En cours de nomination par Etienne Saur
(Recteur de l'USTH) et Bernard Legube
(Président du consortium).

Date du comité : ?

CALL FOR VISITING YOUNG SCHOLARS PROGRAM

- for MSc and PhD students, or recent lecturer of USTH / Consortium member
- 1 to 6 months
- supporting: travel, living allowance,
- PhD : describe expected contribution to PhD thesis;
- MSc : must obtain support letter from USTH Lecturer
- applicants should strive to explore new contacts (relevant to their project) rather than returning to labs they know.
- applications evaluated by a bi-national selection committee
- **Timing**: not launched yet, because of COVID-19 pandemic

Comment utiliser ces 36 k€ et le reliquat 25 k€ ?

➔ Moitié pour un second AAP Recherche (2021)

➔ Moitié pour mobilité des étudiants (2022)

Montant attendu : 100 000 € (75 à 80 k€ pour la recherche)

AAP Recherche 35-40 k€ ?

AAP Mobilité d'étudiants 35-40 k€,

→ Accent mis sur les mobilités en France des thèses sandwiches ?



Société de Commissaires aux Comptes inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
rattachée à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Toulouse

« CONSORTIUM USTH »

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

« CONSORTIUM USTH »

Association régie par la Loi de 1901
41, allée Jules Guesde

TOULOUSE (Haute-Garonne)

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

« CONSORTIUM USTH »

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Aux Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Convention passée au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R.612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés de la convention suivante, mentionnée à l'article R.612-5 du Code de commerce, qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

. Personne concernée :

Bernard LEGUDE, président de l'USTH

. Nature et Objet :

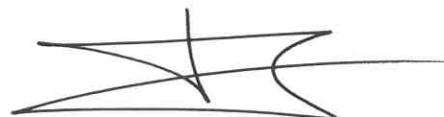
Rémunération au titre d'une indemnisation de Président à partir du 01/10/2020

. Modalités :

Le montant de la rémunération s'élève à 631,64 € brut par mois soit 1.833,98 € brut et 565,75 € de charges sociales patronales pour l'année 2020.

Fait à Toulouse, le 20 mai 2021

Pour la Société « EURAUDIT »
Commissaire aux Comptes
L'un des gérants, Julien DUFFAU



euraudit

Société de Commissaires aux Comptes inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
rattachée à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Toulouse

« CONSORTIUM USTH »

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2020

« CONSORTIUM USTH »

Association régie par la Loi de 1901
41, Allée Jules Guesde

TOULOUSE (Haute-Garonne)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

« CONSORTIUM USTH »

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux Membres,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « CONSORTIUM USTH » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la première application du règlement ANC 2018-06 précisé dans le paragraphe « Principe et conventions générales » qui n'a pas eu de conséquence sur les comptes de votre association.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note « Subventions » expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des subventions.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe et nous nous sommes assurés de la correcte application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

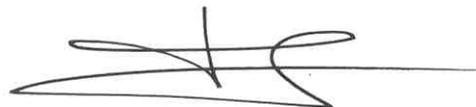
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Toulouse, le 20 mai 2021

Pour la société « EURAUDIT »
Commissaire aux comptes
L'un des gérants, **Julien DUFFAU**



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net		Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	1 496	88	1 408			1 408	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence								
Autres participations	15		15	15				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total I	1 511	88	1 423	15		1 408	NS	
Comptes de liaison								
Total II								
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés				7 500		-7 500	-100.0
	Autres créances	12 500		12 500	267		12 233	NS
	Valeurs mobilières de placement	176 795		176 795	225 466		-48 671	-21.5
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	70 184		70 184	65 451		4 733	7.2	
Charges constatées d'avance (3)	141		141			141		
Total III	259 621		259 621	298 685		-39 064	-13.0	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)								
Primes de remboursement des obligations (V)								
Ecart de conversion actif (VI)								
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	261 131	88	261 043	298 700		-37 656	-12.6	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	87 656		35 754		51 902	145.1
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	-782		51 902		-52 683	-101.1
	Autres fonds associatifs						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I	86 875		87 656		-782	-0.8	
	Comptes de liaison						
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources			5 385		-5 385	-100.0
Total III			5 385		-5 385	-100.0	
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 642		116 318		-107 676	-92.5
	Dettes fiscales et sociales	5 111		4 340		771	17.7
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	78 534				78 534	
Instrument de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	81 882		85 000		-3 118	-3.6
	Total IV	174 169		205 658		-31 489	-15.3
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		261 043		298 700		-37 656	-12.6

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

92 287 120 658

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	164 878		531 228	-366 350 -68.9
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Collectes				
Cotisations	81 500		85 000	-3 500 -4.1
Autres produits	18		3	15 542.1
Total I	246 396		616 231	-369 835 -60.0
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	196 285		532 829	-336 543 -63.1
Impôts, taxes et versements assimilés	208		225	-16 -7.3
Salaires et traitements	38 115		31 722	6 393 20.1
Charges sociales	13 228		10 677	2 551 23.8
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	88		177	-89 -50.1
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	5 001		5 065	-64 -1.2
Total II	252 926		580 694	-327 768 -56.4
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	-6 530		35 537	-42 067 -118.3
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				



(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	406		367		39	10.6
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	406		367		39	10.6
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)	406		367		39	10.6
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-6 124		35 904		-42 028	-117.0
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 385		16 086		-10 700	-66.5
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII	5 385		16 086		-10 700	-66.5
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	5 385		16 086		-10 700	-66.5
Impôts sur les bénéfices (IX)	43		88		-45	-51.1
Total des produits (I+III+V+VII)	252 187		632 683		-380 496	-60.1
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	252 969		580 782		-327 813	-56.4
Solde intermédiaire	-782		51 902		-52 683	-101.5
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	-782		51 902		-52 683	-101.5



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 261 043.47 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 246 395.66 Euros et dégagant un déficit de -781.60 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Subventions destinées au fonctionnement du Consortium USTH :

Les subventions destinées au fonctionnement du Consortium USTH sont des subventions de fonctionnement ou d'exploitation qui sont enregistrées au bilan dès leur octroi, matérialisées par un accord écrit du financeur. L'enregistrement en produit au compte de résultat se fait en intégralité dès l'octroi de la subvention.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2020, il a été attribué :

- une subvention d'exploitation du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de 92 100 euros, intégralement encaissée sur 2020. Cette subvention a été enregistrée en produit sur l'exercice pour un montant de 34 660 euros à hauteur de son utilisation.

- une subvention d'exploitation de l'Ambassade de France de 115 000 euros au titre de 2019-2020, intégralement encaissée sur 2019.

Cette subvention a été enregistrée en produit sur l'exercice pour un montant de 60 558 euros, à hauteur de son utilisation.

- une subvention d'exploitation du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de 25 000 euros, dont 18 750 euros ont été encaissés sur 2017 et 6 250 euros ont été encaissés sur 2018.

Cette subvention est dédiée au financement du programme de soutien à la mobilité sortante des étudiants français hors Union européenne, avec le projet de création d'une plateforme d'accueil de l'école doctorale de l'USTH.

Cette subvention a été enregistrée en produit sur l'exercice pour un montant de 5 385.39 euros à hauteur de son utilisation.

Convention de mécénat :

L'USTH a signé le 1er mars 2018 une convention de mécénat avec la Société AIRBUS afin de soutenir le développement du département aéronautique pour un montant de 1 350 000 euros sur 6 ans dont 20 000 euros de frais administratifs.

La société AIRBUS a donné au titre de 2020 la somme de 52 061 euros qui a été utilisée à hauteur de 52 061 euros pour des frais de sous-traitance.

Les conséquences du Covid-19 ont entraîné une restriction des déplacements d'où la réduction des Per Diem pour lequel le financeur MESRI a accepté la réutilisation des fonds pour des coûts EAD "Enseignement à distance" en lieu et place.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants:

Application pour la première fois sur cet exercice du nouveau plan comptable association, en conformité avec le règlement ANC 2018-06

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 143		1 496
TOTAL	2 143		1 496
Autres participations	15		
TOTAL	15		
TOTAL GENERAL	2 158		1 496

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 143	1 496	1 496
TOTAL		2 143	1 496	1 496
Autres participations			15	15
TOTAL			15	15
TOTAL GENERAL		2 143	1 511	1 511

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 143	88	2 143	88
TOTAL	2 143	88	2 143	88
TOTAL GENERAL	2 143	88	2 143	88

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	88				
TOTAL	88				
TOTAL GENERAL	88				



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Débiteurs divers	12 500	12 500	
Charges constatées d'avance	141	141	
TOTAL	12 641	12 641	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	8 642	8 642		
Personnel et comptes rattachés	398	398		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 130	4 130		
Impôts sur les bénéfices	43	43		
Autres impôts taxes et assimilés	539	539		
Autres dettes	78 534	78 534		
Produits constatés d'avance	81 882	81 882		
TOTAL	174 169	174 169		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		141
Total		141
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		81 882
Total		81 882



Annexe libre

Tableau de suivi des subventions et dons

TRESORERIE	Subvention accordée	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Dépenses
		engagées en 2017	engagées en 2018	engagées en 2019	engagés sur 2020
Ambasse de France 2017-2018	115 000.00	56 505.81	54 364.29	4 129.90	
Ambasse de France 2018-2019	115 000.00		41 705.85	73 294.15	
Ambasse de France 2019-2020	115 000.00			30 000.00	60 558.00
Subvention 2IMESR	25 000.00		3 528.91	16 085.70	5 385.39
Subvention MESR	92 100.00			92 100.00	34 660.00
	347 100.00	56 505.81	191 699.05	215 609.75	100 603.39

ENREGISTREMENT EN COMPTE DERESULTAT	Subvention accordée	Subvention	Subvention	Subvention	Subvention	Subvention
		portée en produits au 31/12/2017	portée en produits au 31/12/2018	portée en produits au 31/12/2019	portée en produits au 31/12/2020	restant à enregistrer en produit
Ambasse de France 2017-2018	115 000.00	56 505.81	54 364.29	4 129.90		
Ambasse de France 2018-2019	115 000.00	-	41 705.85	73 294.15		
Ambasse de France 2019-2020	115 000.00			30 000.00	60 558.00	24 442.00
Subvention 2IMESR	25 000.00		3 528.91	16 085.70	5 385.39	-
Subvention MESR 2020	92 100.00				34 660.00	57 440.00
					100 603.39	81 882.00



Tableau de suivi des Dons Air bus

Dépenses à engager sur 6 ans dont 20 000€ de frais administratifs

TRESORERIE	Don	Montant perçu	Montant perçu	Montant perçu	Total perçu	Montant restant
	accordée	en 2018	en 2019	en 2020	au 31/12/2020	à encaisser au 31/12/2020
Don airbus convention Mecenas du 01er Mars 2018	1 350 000	189 193	331 704	52 061	572 958	777 042

ENREGISTREMENT EN COMPTE DE RESULTAT	Don reçu	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant
		engagé en 2018	engagé en 2019	engagé en 2020	engagé en 2020	restant à enregistrer en produit
Dépenses de sous traitance pour Air bus	552 958	136 724	280 040	69 660	69 660	66 535
Frais administratif	20 000		8 001			11 999
Total	572 958					78 534





CONSORTIUM USTH

41 ALLEES JULES GUESDE

31000 TOULOUSE

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2020

CABINET MARTIN ET ASSOCIES

Société d'expertise comptable

3 Rue Jules Raimu - 31200 TOULOUSE

Tél : 05 34 45 53 45

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

CONSORTIUM USTH
41 ALLEES JULES GUESDE
31000 TOULOUSE

relatifs à l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	261 043 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	0 Euros
- Résultat net comptable,	(782) Euros

Fait à TOULOUSE
Le 01/04/2021

Aurélien GROSSIAS

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	1 496	88	1 408		1 408	
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	15		15	15			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total I	1 511	88	1 423	15	1 408	NS	
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés				7 500	-7 500	-100.00
	Autres créances	12 500		12 500	267	12 233	NS
Valeurs mobilières de placement	176 795		176 795	225 466	-48 671	-21.59	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	70 184		70 184	65 451	4 733	7.23	
Charges constatées d'avance (3)	141		141		141		
Total III	259 621		259 621	298 685	-39 064	-13.08	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	261 131	88	261 043	298 700	-37 656	-12.61	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	87 656		35 754		51 902	145.16
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	-782		51 902		-52 683	-101.51
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I	86 875		87 656		-782	-0.89	
	Comptes de liaison						
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
Fonds dédiés sur autres ressources			5 385		-5 385	-100.00	
Total III			5 385		-5 385	-100.00	
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 642		116 318		-107 676	-92.57
	Dettes fiscales et sociales	5 111		4 340		771	17.77
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	78 534				78 534	
Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	81 882		85 000		-3 118	-3.67
	Total IV	174 169		205 658		-31 489	-15.31
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		261 043		298 700		-37 656	-12.61

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

92 287 120 658

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	164 878		531 228		-366 350	-68.96
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges						
Collectes						
Cotisations	81 500		85 000		-3 500	-4.12
Autres produits	18		3		15	542.12
Total I	246 396		616 231		-369 835	-60.02
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	196 285		532 829		-336 543	-63.16
Impôts, taxes et versements assimilés	208		225		-16	-7.33
Salaires et traitements	38 115		31 722		6 393	20.15
Charges sociales	13 228		10 677		2 551	23.89
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	88		177		-89	-50.14
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	5 001		5 065		-64	-1.26
Total II	252 926		580 694		-327 768	-56.44
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	-6 530		35 537		-42 067	-118.37
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020	31/12/2019	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	406	367	39	10.67
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	406	367	39	10.67
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	406	367	39	10.67
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-6 124	35 904	-42 028	-117.06
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 385	16 086	-10 700	-66.52
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII	5 385	16 086	-10 700	-66.52
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	5 385	16 086	-10 700	-66.52
Impôts sur les bénéfices (IX)	43	88	-45	-51.14
Total des produits (I+III+V+VII)	252 187	632 683	-380 496	-60.14
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	252 969	580 782	-327 813	-56.44
Solde intermédiaire	-782	51 902	-52 683	-101.51
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	-782	51 902	-52 683	-101.51

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 408		1 408	
21830000 MAT.BUREAU & INFORMA	1 496	2 143	-647	-30.20
28183000 AMT MAT.BUR ET INFOR	-88	-2 143	2 055	95.89
AUTRES PARTICIPATIONS	15	15		
26181000 Actions Crédit Mutuel	15	15		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 423	15	1 408	NS
CREANCES USAGERS ET COMPTES RATTACHES		7 500	-7 500	-100.00
41100000 CLIENTS		7 500	-7 500	NS
AUTRES CREANCES	12 500	267	12 233	NS
40100000		267	-267	NS
46770000 ADHERENTS	12 500		12 500	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	176 795	225 466	-48 671	-21.59
50810000 Livret bleu association	103 574	23 330	80 244	343.96
50840000 Livret partenaire Association	73 221	202 137	-128 915	-63.78
DISPONIBILITES	70 184	65 451	4 733	7.23
51210000 CREDIT MUTUEL	70 184	65 451	4 733	7.23
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	141		141	
48600000 CHARGES CONST.AVANCE	141		141	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	259 621	298 685	-39 064	-13.08
TOTAL GENERAL	261 043	298 700	-37 656	-12.61

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
REPORT A NOUVEAU	87 656	35 754	51 902	145.16
11000000 REPORT A NOUVEAU GES	87 656	35 754	51 902	145.16
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	-782	51 902	-52 683	-101.51
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	86 875	87 656	-782	-0.89
FONDS DEDIES SUR AUTRES RESSOURCES		5 385	-5 385	-100.00
19100000 AFFECT.PROJET ASSOCI		5 385	-5 385	NS
TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES		5 385	-5 385	-100.00
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	8 642	116 318	-107 676	-92.57
40100000	1 942	14 906	-12 963	-86.97
40810000 FOURN.FTS NON PARVEN	6 700	101 413	-94 713	-93.39
DETTES FISCALES ET SOCIALES	5 111	4 340	771	17.77
42100000 PERSONNEL REMUNERAT.	143	207	-64	-31.08
42820000 dettes sur conges payés	256		256	
43100000 URSSAF	2 684	2 391	292	12.23
43702000 MUTUELLE PREVOYANCE	245	205	40	19.71
43703000 CAISSES RETRAITES	1 112	1 216	-105	-8.60
43820000 CH.SOC.DETTE CONG.A	90		90	
44210000 PAS		232	-232	NS
44400000 ETAT IMPOT/LES BENEF	43	88	-45	-51.14
44700000 PAS	331		331	
44863000 CHARGES A PAYER	208		208	
AUTRES DETTES	78 534		78 534	
46780000 MECENAT AIRBUS	78 534		78 534	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	81 882	85 000	-3 118	-3.67
48700000 PDTS CONST AVANCE	81 882	85 000	-3 118	-3.67
TOTAL DETTES	174 169	205 658	-31 489	-15.31
TOTAL GENERAL	261 043	298 700	-37 656	-12.61

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12 31/12/2019	12 Euros	%
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	164 878	531 228	-366 350	-68.96
74100000 Subvention Ambassade de France	60 558	107 424	-46 866	-43.63
74110000 DONS AIRBUS	69 660	331 704	-262 044	-79.00
74400000 Subvention MESR	34 660	92 100	-57 440	-62.37
COTISATIONS	81 500	85 000	-3 500	-4.12
75600000 COTISATIONS DES ADHE	81 500	85 000	-3 500	-4.12
AUTRES PRODUITS	18	3	15	542.12
75800000 Produits divers de gestion	18	3	15	542.12
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	246 396	616 231	-369 835	-60.02
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	196 285	532 829	-336 543	-63.16
60640000 FOURN.BUR.INFORMATIQ	801	323	478	148.10
61100000 SOUS TRAITANCE GENER	69 660	331 704	-262 044	-79.00
61352000 LOC.EQUIPEMENTS	27		27	
61600000 PRIMES D"ASSURANCES	134	132	2	1.70
62260000 Honoraires	9 899	10 201	-302	-2.96
62510000 PER DIEM SUBV MESR	32 960	95 866	-62 906	-65.62
62511000 SUBVENTION MESR CEAI	1 700		1 700	
62512000 FRAIS SEMINAIRE SUBV MESR		3 691	-3 691	NS
62514000 FRAIS DEPLACEMENT CONSORTIUM	1 958	10 459	-8 501	-81.28
62521000 SUBVENTION 2IMesr		16 086	-16 086	NS
62580000 COORDINATION	7 097	11 194	-4 097	-36.60
62590000 OBJECTIFS LABOS 19/20	72 000		72 000	
62591000 OBJECTIFS LABOS 18/19		52 747	-52 747	NS
62700000 SERV.BANCAIRES & ASS	49	425	-376	-88.43
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	208	225	-16	-7.33
63330000 FORM.PROFESS.CONTINU	208	225	-16	-7.33
SALAIRES ET TRAITEMENTS	38 115	31 722	6 393	20.15
64100000 Rémunérations brutes	35 077	31 722	3 355	10.58
64120000 provisions congés payés	256		256	
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	2 783		2 783	
CHARGES SOCIALES	13 228	10 677	2 551	23.89
64510000 COTISATIONS A L"URSS	9 519	7 826	1 693	21.63
64520000 COTISTION AUX MUTUEL	892	992	-100	-10.09
64530000 COTISATIONS AUX CAISSES DE RET	2 165	1 763	402	22.82
64540000 COTISATIONS ASSEDIC	466		466	
64563000 CH.SOC.S/CONGES PAY.	90		90	
64700000 AUTRES CHARGES SOCIA	96	96		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	88	177	-89	-50.14
68112000 DOT.AMT.IMMO CORPORE	88	177	-89	-50.14
AUTRES CHARGES	5 001	5 065	-64	-1.26
65400000 PERTES S/CREANCES IR	5 000	5 000		
65800000 Charges diverses de gestion	1	65	-64	-98.83
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	252 926	580 694	-327 768	-56.44

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
RESULTAT D'EXPLOITATION	-6 530	35 537	-42 067	-118.37
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	406	367	39	10.67
76800000 AUTRES PRODUITS FINA	406	367	39	10.67
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	406	367	39	10.67
RESULTAT FINANCIER	406	367	39	10.67
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-6 124	35 904	-42 028	-117.06
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	5 385	16 086	-10 700	-66.52
77700000 QU.PART SUBV.VIRE RE	5 385	16 086	-10 700	-66.52
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 385	16 086	-10 700	-66.52
RESULTAT EXCEPTIONNEL	5 385	16 086	-10 700	-66.52
IMPOTS SUR LES BENEFICES	43	88	-45	-51.14
69500000 impots sur les bénéfices	43	88	-45	-51.14
TOTAL PRODUITS	252 187	632 683	-380 496	-60.14
TOTAL DES CHARGES	252 969	580 782	-327 813	-56.44
SOLDE INTERMEDIAIRE	-782	51 902	-52 683	-101.51
EXCEDENTS OU DEFICITS	-782	51 902	-52 683	-101.51

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	11
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	12
Permanence ou changement de méthodes	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	13
Etat des amortissements	13
Etat des échéances des créances et des dettes	14
Evaluation des immobilisations corporelles	14
Evaluation des amortissements	14
Disponibilités en Euros	14
Charges et produits constatés d'avance	15

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 261 043.47 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 246 395.66 Euros et dégageant un déficit de -781.60 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Subventions destinées au fonctionnement du Consortium USTH :

Les subventions destinées au fonctionnement du Consortium USTH sont des subventions de fonctionnement ou d'exploitation qui sont enregistrées au bilan dès leur octroi, matérialisées par un accord écrit du financeur. L'enregistrement en produit au compte de résultat se fait en intégralité dès l'octroi de la subvention.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2020, il a été attribué :

- une subvention d'exploitation du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de 92 100 euros, intégralement encaissée sur 2020. Cette subvention a été enregistrée en produit sur l'exercice pour un montant de 34 660 euros à hauteur de son utilisation.

- une subvention d'exploitation de l'Ambassade de France de 115 000 euros au titre de 2019-2020, intégralement encaissée sur 2019.
Cette subvention a été enregistrée en produit sur l'exercice pour un montant de 60 558 euros, à hauteur de son utilisation.

- une subvention d'exploitation du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de 25 000 euros, dont 18 750 euros ont été encaissés sur 2017 et 6 250 euros ont été encaissés sur 2018.

Cette subvention est dédiée au financement du programme de soutien à la mobilité sortante des étudiants français hors Union européenne, avec le projet de création d'une plateforme d'accueil de l'école doctorale de l'USTH.

Cette subvention a été enregistrée en produit sur l'exercice pour un montant de 5 385.39 euros à hauteur de son utilisation.

Convention de mécénat :

L'USTH a signé le 1er mars 2018 une convention de mécénat avec la Société AIRBUS afin de soutenir le développement du département aéronautique pour un montant de 1 350 000 euros sur 6 ans dont 20 000 euros de frais administratifs.

La société AIRBUS a donné au titre de 2020 la somme de 52 061 euros qui a été utilisée à hauteur de 52 061 euros pour des frais de sous-traitance.

Les conséquences du Covid-19 ont entraîné une restriction des déplacements d'où la réduction des Per Diem pour lequel le financeur MESRI a accepté la réutilisation des fonds pour des coûts EAD "Enseignement à distance" en lieu et place.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants:

Application pour la première fois sur cet exercice du nouveau plan comptable association, en conformité avec le règlement ANC 2018-06

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 143		1 496
TOTAL	2 143		1 496
Autres participations	15		
TOTAL	15		
TOTAL GENERAL	2 158		1 496

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 143	1 496	1 496
TOTAL		2 143	1 496	1 496
Autres participations			15	15
TOTAL			15	15
TOTAL GENERAL		2 143	1 511	1 511

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 143	88	2 143	88
TOTAL	2 143	88	2 143	88
TOTAL GENERAL	2 143	88	2 143	88

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	88				
TOTAL	88				
TOTAL GENERAL	88				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Débiteurs divers	12 500	12 500	
Charges constatées d'avance	141	141	
TOTAL	12 641	12 641	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	8 642	8 642		
Personnel et comptes rattachés	398	398		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 130	4 130		
Impôts sur les bénéfices	43	43		
Autres impôts taxes et assimilés	539	539		
Autres dettes	78 534	78 534		
Produits constatés d'avance	81 882	81 882		
TOTAL	174 169	174 169		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		1 4 1
Total		1 4 1
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		8 1 8 8 2
Total		8 1 8 8 2



CONSORTIUM D'ETABLISSEMENTS
FRANÇAIS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE POUR
LE DÉVELOPPEMENT DE L'USTH

Assemblée générale du Consortium USTH du 24/09/20

Lieu : réunion dématérialisée via Zoom

9h30-12h30

Membres présents :

Bernard Legube	(Président Consortium USTH)
Christian Valentin	(IRD)
Anne Giroir-Fendler	(U. Lyon 1)
Christine Choppy	(U. Paris Nord)
Florent Calvayrac	(Le Mans Université)
Philippe Lecoer	(U. Paris Sud)
Benoit Piro	(U. Paris)
Essaid Ait Barka	(U. Reims Champagne-Ardenne)
Christine Fernandez	(U. Poitiers)
Pascal Gantet	(U. Montpellier)
Antoine Doucet	(U. La Rochelle)
Philippe Raimbault	(U. Fédérale Midi-Pyrénées)
Hubert Loisel	(U. du Littoral Côte d'Opale)
Didier Aussel	(U. Perpignan)
Daniel Chillet	(ENSSAT)
Nazim Agoulmine	(U. Evry)
Edouard Besserve	(CNRS)
Sandra Nicolle	(ENGEES)
Benoit Mosser	(Observatoire de Paris)
Giovanna Chimini	(U. Aix Marseille)
Françoise Silvestre	(INP Toulouse)
Martin Schwell	(U. Paris Est-Créteil)
Antoine Guillemet	(U. Franche Comté)
Eric Gontier	(U. Picardie)
Sébastien Monchy	(U. du Littoral Côte d'Opale)
Olivier Camp	(ESEO)
Catherine Stephan-Evain	(ENS Paris-Saclay)
Cécile Sabourault	(U. de Nice)

Invités présents :

Eric Boutin	(CPU)
Etienne Saur	(USTH)
Sabine Vermillard	(USTH)
Eric Molay	(Ambassade de France)
Guillaume Patanchon	(Département Espace)
Lilian Aveneau	(Département STIC)
Eric Lacombe	(Département Bio)

Pascal Maussion	(INP Toulouse)
Philippine Henry	(U. Reims Champagne Ardenne)
Nicolas Sidere	(U. La Rochelle)
Sandrine Lacombe	(U. Paris Saclay)
Bernard Journet	(ENS Paris-Saclay)
Sylvain Ouillon	(département EEO)
Mai Thanh Dinh	(USTH)
Dinh Phong Tran	(USTH)
Luc Le Calvez	(USTH)
Laurent Brault	(USTH)
Joaquim Nassar	(MESRI)
Thanh Truc Vu	(MESRI)
Thibaut Dutruel	(Ambassade de France)
Yann Charles	(U. ex Paris Nord)
Pauline Barreau	(Euraudit)
Céline Gausсен	(Consortium USTH)

1) Accueil par le Président

La liste des participants est établie ainsi que la vérification du quorum. Le quorum est atteint.

2) Approbation des projets de procès-verbaux des Assemblée Générales des 17 mai 2019 et 17 octobre 2019.

Cf. Projets de compte-rendu en annexes

L'approbation des deux projets de procès-verbaux est soumise au vote. Personne ne s'abstient ni ne vote contre. Les projets sont donc adoptés à l'unanimité.

3) Finances

Pascal Gantet fait une rapide présentation du rapport financier.

Cf. Rapport financier en annexes.

Le résultat est au 31 décembre 2010 de 51 902 euros.

Intervention de Pauline Barrau, collaboratrice de Julien Duffau, Commissaire aux comptes Euraudit. Les comptes sont réguliers, sincères et donne une image réelle de l'état des finances du Consortium. C'est donc une certification pure et simple des comptes. Aucune irrégularité non plus sur les conventions réglementées.

La résolution 1 est proposée au vote. Voici le texte de la résolution :

« L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport financier, l'intervention du Commissaire aux comptes et après avoir pris connaissance du vote du Conseil d'Administration du 24 septembre (8h30), approuve le compte financier 2019 ».

Cf. résolution n°1 en annexes.

Personne ne vote contre ni ne s'abstient. La résolution est donc adoptée à l'unanimité.

Pascal Gantet présente le budget prévisionnel.

Cf. diaporama en annexes.

Il s'agit d'une estimation mais le résultat attendu pour 2020 est positif, compte-tenu notamment du fait qu'il n'y aura pas de missions en présentiel sur une partie au moins de l'année.

Bernard Legube présente sa proposition qui a déjà été discutée en Conseil d'Administration le matin même. Il propose d'utiliser la subvention MESRI, destinée initialement à participer aux dépenses de mission (per diem), pour contribuer aux frais engagés par les Etablissements pour assurer l'EAD remplaçant exceptionnellement les missions d'enseignement, sous la forme de versements en équivalents missions. L'idée est d'encourager les établissements qui ont maintenu leurs enseignements à l'USTH à distance. L'idée a été très bien accueillie en Conseil d'administration. Les modalités sont cependant à travailler. Les remarques en Assemblée Générale sur cette question :

- Giovanna Chimini (U. Aix-Marseille) : favorable à ce remboursement qui peut aussi aider les établissements à développer l'innovation technologique.
- Philippe Lecoer (U. Paris Saclay) : ce financement pourrait peut-être aussi aider les étudiants qui ont engagé des dépenses non prévues et liées au confinement ou pour aider l'USTH à la communication et au recrutement des étudiants.
- Sylvain Ouillon (département EEO) : ce financement pourrait peut-être servir à financer un projet de recherche à Hanoi entre un laboratoire en France et une équipe à l'USTH.
- Bernard Legube rappelle que cette opération serait rendue possible grâce au reliquat de la subvention MESRI. Il faut donc garder l'objet de la subvention et obtenir l'accord du MESRI.
- Joaquim Nassar (MESRI) : le MESRI est plutôt favorable à cette opération. Il faut reprendre les termes de la subvention pour évaluer si c'est possible. Pour 2021, il faudra le voir en début d'année au moment de la demande de subvention.

4) Rapport moral

Cf. Rapport moral en annexes

Au vu du temps très court et du nombre important de points qu'il y a à traiter aujourd'hui, Bernard passe très vite sur le rapport moral et invite les membres à le consulter en ligne s'ils ne l'ont pas déjà fait. Il tient tout de même à dire un mot de remerciement à Françoise Rieg-Falson et Jacques Erschler pour leur engagement au sein du Consortium.

Le rapport moral est soumis au vote de l'Assemblée Générale. Personne ne vote contre ni ne s'abstient. Le rapport moral est donc approuvé à l'unanimité.

5) Informations générales sur l'USTH

Cf. diaporama en annexes

Etienne Saur, Recteur de l'USTH présente les dernières informations sur l'USTH. Il commence par la présentation du nouveau logo de l'USTH qui a été validé par le Conseil d'Université et qui est le reflet du travail intense que produisent les services de communication pour promouvoir les études à l'USTH. Etienne Saur tient également à souligner l'engagement et l'efficacité des équipes pédagogiques et administratives pendant la crise sanitaire. Le travail fourni a permis qu'aucun enseignement ne soit sacrifié. L'enseignement à distance est une réussite à l'USTH.

Pour le 1^{er} semestre de l'année académique 2020-2021, il n'y aura aucun cours en présentiel, tous les enseignements se feront à distance. Il n'y a pas d'informations pour l'instant concernant le 2^{ème} semestre.

Etienne Saur présente ensuite les effectifs étudiants à l'USTH.

L'ensemble des universités au Vietnam subissent une érosion des inscriptions en particulier en sciences et sur les cursus longs ou les cursus en recherche. L'USTH n'échappe malheureusement pas à la tendance qui est observée depuis déjà 2 ou 3 ans.

La parole est donnée à Sabine Vermillard, Directrice des études à l'USTH. La moyenne des effectifs par licence reste stable depuis la création de l'USTH. Il y a un taux de transformation du Bachelor au Master de 4%. Les étudiants intègrent les Bachelors de l'USTH pour ensuite partir en Masters à l'étranger ou pour entrer dans la vie professionnelle quitte à reprendre un cursus de Master ultérieurement. Le taux de transformation est cependant meilleur cette année.

Bernard Legube pose la question de savoir pourquoi les effectifs sont bas. Pour Sabine Vermillard, la baisse des effectifs est multifactorielle, mais est aussi nationale comme l'a expliqué le Recteur de l'USTH.

Sur les bourses de thèse, la réflexion est toujours en cours sur les formes que prendront les bourses de thèse et le nouveau programme de financement.

Intervention d'Etienne Rolland-Piègue et Eric Molay de l'Ambassade de France à Hanoi.

L'USTH est un projet prioritaire pour l'Ambassade de France. Cette vision est partagée tant par l'ancien Ambassadeur de France que par le nouveau. Pourtant, les effectifs en Masters sont en baisse depuis plusieurs années ce qui pourrait remettre en cause le modèle initial de formation par et pour la recherche. Les recrutements en Bachelor ne décollent pas et le taux de transformation des Bachelors en Masters est faible. Il n'y a plus de bourses de thèse et encore des incertitudes sur le programme des bourses de thèse à venir. Face à ce constat, le rôle de l'Ambassade de France est triple :

- Rôle de veille et d'alerte des acteurs du projet.
- Rôle de conseil afin que les ressources injectées dans l'USTH soient bien investies.
- Rôle politique vis-à-vis de l'accord intergouvernemental afin que la réalité corresponde avec les attentes fixées par cet accord.

Le modèle doit peut-être évoluer. Pour se faire, comme cela a déjà été évoqué avec le Consortium et l'USTH, un groupe de travail doit être créé auquel l'Ambassade de France souhaite participer. La réflexion doit être menée en vue du prochain Conseil d'Université de l'USTH.

Calendrier

A la question de Didier Aussel, correspondant de l'Université de Perpignan, Bernard Legube présente le calendrier qui pourrait être mené :

- Fin avril, le Consortium ferait le bilan et donnerait son avis sur les projets
- Mi-mai, il faudra déposer les dossiers de demandes d'accréditation.

Deux Conseils d'Université devraient être organisés, un premier Conseil avant la fin de l'année et un en mars.

C'est en fait au Conseil d'Université de mener la réflexion sur les orientations stratégiques de l'USTH pour les années à venir et ensuite le Consortium pourra intervenir pour recueillir les volontés des établissements.

La résolution 2 est proposée au vote. Voici le texte de la résolution :

« L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation des objectifs stratégiques définis par le bureau du Consortium (élargi aux responsables français de l'USTH) puis transmis, à sa demande, à Monsieur l'Ambassadeur de France, approuve les principes de fond des trois groupes d'objectifs (formation, recherche et gouvernance) et confie au bureau élargi le soin de négocier ces objectifs avec les tutelles vietnamiennes et françaises ».

Cf. résolution n°2 en annexes.

Personne ne vote contre. Une abstention de la part du représentant d'Aix-Marseille Université. La résolution est adoptée.

6) Formation

Bernard Legube fait un rapide point sur la formation et notamment sur la délivrance des diplômes de Masters.

Cf. Diaporama

Il reste encore 28 cas non réglés dont 17 devraient être réglés très bientôt. Quelques cas nécessitent encore plus de recherches mais on note tout de même une nette amélioration dans la gestion de ces difficultés de délivrance des diplômes de Masters.

La parole est donnée à Florent Calvayrac, VP Masters, pour la question des dossiers d'évaluation. Ce dernier nous informe que sur les 5 Masters, il a reçu deux dossiers de la part des responsables de Masters qui sont quasi parfaits (**Space et ICT**) et deux réponses rassurantes concernant deux autres Masters. Il va relancer les retardataires car l'idée est d'apporter une réponse par Master mais aussi des réponses harmonisées avec un « chapeau » sur la gouvernance de l'USTH. La date limite pour envoyer les dossiers d'évaluation est le 14 décembre. Eric Lacombe nous informe que le dossier Bio est presque fini, il sera envoyé d'ici 3 semaines dès que les établissements accrédités auront donné leur accord. Sylvain Ouillon nous informe que le dossier EEO est bientôt finalisé. Pour Bio, Benoit Piro a encore des données insuffisantes pour remplir le dossier mais il va retravailler rapidement la question. Pour le Master Energies, Florent Calvayrac rappelle que la décision avait été prise de ne pas envoyer de dossier d'évaluation.

Didier Aussel correspondant de l'Université de Perpignan intervient : en 2018, il était présent à l'Assemblée Générale et avait proposé la prise en main du Master Energies par l'Université de Perpignan. Il n'a pas pu donner suite à cela en raison d'un changement d'orientation de sa Présidence. Aujourd'hui la nouvelle Présidence de l'Université de Perpignan est enthousiaste et favorable à l'USTH. Didier Aussel propose donc de constituer une équipe en collaboration avec les partenaires français et vietnamiens afin de réaliser un audit du passé.

7) Recherche

Christian Valentin, VP Recherche et Luc Le Calvez, Directeur de la recherche à l'USTH, présentent la ventilation de la subvention Ambassade de France 2019/2020, subvention dont une partie est déjà dépensée et la ventilation proposée de la subvention 2020/2021 non encore perçue.

Cf. diaporama en annexes.

La résolution 3 est proposée au vote. Voici le texte de la résolution :
« L'Assemblée Générale, après avoir entendu le bilan recherche, approuve la proposition de ventilation financière de la subvention 2020/2021 de l'Ambassade de France ».

Cf. résolution n°3 en annexes.

Personne ne vote contre ni ne s'abstient. La résolution est donc adoptée à l'unanimité.

8) Vie de l'association

Bernard Legube rappelle que certaines cotisations sont encore dues pour l'année 2020.

L'ENS Paris Saclay annonce vouloir se retirer du Consortium en 2021, comme précisé par un courrier adressé au Consortium par son Président. Bernard Legube regrette cette décision et remercie l'ENS pour son implication dès le début de l'opération USTH et en particulier Bernard Journet, son représentant.

La question d'une éventuelle réévaluation des *per diem* pour les missions classiques et pour les missions longues durées ne sera pas évoquée aujourd'hui par manque de temps mais aussi car la question n'a pas encore été assez travaillée. La résolution n°4 ne sera donc pas proposée au vote.

Cf. Résolution n°4 en annexes.

Christian Valentin prend la Présidence de la séance et demande à Bernard Legube de quitter la réunion. Il explique aux membres de l'Assemblée Générale que Bernard Legube consacre beaucoup de son temps au Consortium (environ plus de deux journées par semaine). Il propose donc que soit votée une rémunération pour ce dernier de 500 euros par mois (après prélèvement à la source). La proposition avait déjà été présentée par mail aux membres du Conseil d'Administration et avait été accueillie très favorablement. Aujourd'hui, le bureau du Consortium par la voie de Christian Valentin propose que cette rémunération soit votée officiellement par les membres de l'Assemblée Générale.

La résolution 5 est proposée au vote. Voici le texte de la résolution :

Cf. résolution en annexes.

« L'Assemblée Générale, après avoir entendu la demande faite par le bureau du Consortium, décide d'attribuer au Président du Consortium USTH une rémunération mensuelle brute à hauteur de 631.64 euros à compter du 1^{er} octobre 2020, jusqu'au mois de l'Assemblée Générale suivante. Cette rémunération pourra être supprimée, revue ou renouvelée à chaque Assemblée Générale ».

Avant de procéder au vote, Céline Gausson chargée de gestion au Consortium s'assure que personne ne s'oppose au vote de la résolution par visio et n'exige l'anonymement, ce qui est le cas.

Personne ne vote contre ni ne s'abstient. La résolution n°5 est donc adoptée à l'unanimité.

Fin de la réunion : 12h30.

Le .././....

Le président

Le .././....

La secrétaire de séance

Bernard Legube



CONSORTIUM D'ETABLISSEMENTS
FRANÇAIS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE POUR
LE DÉVELOPPEMENT DE L'USTH

Rapport financier 2020

Fait le 29 mars 2021

Grace aux subventions qui ont été accordées par les Ministères et aux cotisations payées par les membres de l'association, le Consortium USTH a déployé les actions qui avaient été prévues pour 2020.

Produits :

- Cotisations : **81 500 €**
- Subvention MESR : **34 660 €**
- Intérêts et produits assimilés : **406 €**
- Subvention 2IMesr : **5 385 €**
- Subvention Ambassade de France : **60 558 €**
- Don Airbus : **69 660 €**
- Divers : **18 €**

Total : 252 187 €

Charges :

- Per diem subvention MESR : **32 960 €**
- MESR enseignement à distance : **1 700 €**
- Missions Consortium : **1 958 €**
- Objectifs Labos projets : **72 000 €**
- Salaires et charges sociales : **51 248 €**
- Autres charges sociales : **304 €**
- Missions de coordination : **7 097 €**
- Honoraires : **9 899 €**
- Impôts sur les bénéfices : **43 €**
- Amortissements sur immobilisations : **88 €**
- Frais bancaires : **49 €**
- Fournitures administratives : **801 €**
- Abonnement divers : **27 €**
- Sous-traitance IAS : **69 660 €**

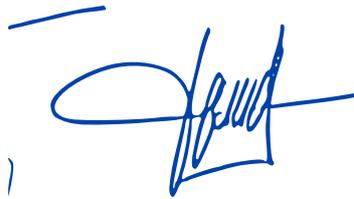
- Assurance : 134 €
- Perte : 5 000 €
- Divers : 1 €

Total : 252 969 €

Résultat de l'exercice : -782 €

Résultat affecté au Report à nouveau.

Fonds de roulement au 31/12/2020 : 86 874 € (fonds de roulement au 31/12/2018 : 35 754 €
+ résultat de l'exercice 2019 soit 51 902 € + résultat de l'exercice 2020 soit -782 €)



Président Bernard Legube

5. INFORMATION GÉNÉRALE SUR L'USTH

AG Consortium - 20 mai 2021



FORMATION



RECHERCHE



INNOVATION

Contenu

a. Retour du CU 2020

b. Bilan formation et effectifs 2020/2021

c. Actualités sur le Programme 89

5a. Retour du CU 2020

Conclusions du 6^{ème} Conseil d'Université de l'USTH – 7 Décembre 2020 Visio Conférence Hanoi-Paris

- Présentation du Bilan 2019-2020 de l'USTH par les deux Recteurs Prof. Etienne Saur et Prof. Assoc. Dinh Thi Mai Thanh
- Points de vote :
 1. Proposition d'un modèle de double-diplôme de licence. Programmes à expérimenter : Informatique, Biologie, Chimie. **Approuvé – En cours**
 2. Proposition d'ouvrir de nouveaux programmes de formation au niveau Licence en Sciences des données, Ingénierie automobile et Pharmacie.
Approuvé - Data Science et Automotive Engineering ouvert 2021 - Pharmacie en cours d'étude
 3. Mise en œuvre des décisions du Consortium sur l'utilisation de la subvention du ministère français pour le développement des activités scientifiques à l'USTH. **Approuvé - Réalisé**
 4. Proposition d'ouvrir l'antenne de l'USTH à Hochiminh Ville.
Le CU a décidé de ne pas voter pour ce point et de demander à l'USTH de mener des recherches approfondies sur la faisabilité, les fondements juridiques – **Reporté**
 5. Droits d'inscription et le tarif des services d'appui à la formation pour l'année 2021-2022. **Approuvé**

5b. Bilan formation et effectifs 20/21

Nombre total d'étudiants à l'USTH en 2020-2021

Année académique	2020-2021		
	Licence	Master	Doctorat
AE Aeronautical maintenance and engineering operations	108	-	-
AMSN Advanced Materials Science and Nanotechnology	40	8	3
CHEM Chemistry	28	-	-
CS Cyber-Security	53	-	-
EN Electrical Engineering and Renewable Energy	26	-	1
EPE Engineering Physics and Electronics	15	-	-
FST Food Science and Technology	62	-	-
ICT Information and Communication Technology	348	18	3
Math Applied Maths	13	-	-
MET mechatronics engineering technology	21	-	-
MST Medical Science and Technology	82	-	-
PMAB Pharmacological, Medical and Agronomical Biotechnology	136	20	11
SA Space Science and Satellite Technology	36	14	2
WEO Applied Environmental Sciences	27	20	2
Total	995	80	22
		1097	

5b. Bilan formation et effectifs 20/21

❖ 15 Licences

INSCRIPTION EN 2019 et 2020

Année académique	2019-2020		2020-2021	
	B0	B1	B0	B1
AE Aeronautical maintenance and engineering operations	3	33	6	37
AMSN Advanced Materials Science and Nanotechnology	1	11	3	8
CHEM Chemistry		5	3	9
CS Cyber-Security	3	9	7	14
EN Electrical Engineering and Renewable Energy	2	5	2	9
EPE Engineering Physics and Electronics		1	3	7
FST Food Science and Technology	3	12	5	8
ICT Information and Communication Technology	31	65	41	105
Math Applied Maths	0	5	0	9
MET mechatronics engineering technology			8	13
MST Medical Science and Technology	14	15	11	26
PMAB Pharmacological, Medical and Agronomical Biotechnology	10	22	14	37
SA Space Science and Satellite Technology	2	7	3	8
WEO Applied Environmental Sciences		4	1	3
sub-total	69	194	107	293
Total	263		400	

5b. Bilan formation et effectifs 20/21

❖ Licence

Nombre de candidatures (1ère session + 2ème session) en 2020 vs 2021
(Note: Chaque année, l'USTH organise au moins 4 sessions de recrutement en janvier, mars, mai et juillet)

2020								
Program	W1+W2	Directly		Interview		By result of Interview		
		Quantity	(%)	Quantity	(%)	Accepted	Rejected	Absent
AE	53	0	0.00	53	100.00	42	6	5
BIO	41	17	41.46	24	58.54	22	2	0
CHEM	11	7	63.64	4	36.36	4	0	0
CS	15	3	20.00	12	80.00	10	2	0
EN	3	1	33.33	2	66.67	2	0	0
FST	18	7	38.89	11	61.11	10	0	1
ICT	103	38	36.89	65	63.11	47	7	11
MATH	9	3	33.33	6	66.67	5	1	0
MET	16	3	18.75	13	81.25	13	0	0
MST	37	16	43.24	21	56.76	17	2	2
AMSN	11	4	36.36	7	63.64	5	1	1
EPE	4	2	50.00	2	50.00	2	0	0
SA	12	5	41.67	7	58.33	5	2	0
WEO	10	2	20.00	8	80.00	6	1	1
TOTAL	343	108	31	235	68.51	190	24	21

2021								
Program	W1+W2	Directly		Interview		By result of Interview		
		Quantity	(%)	Quantity	(%)	Accepted	Rejected	Absent
AE	84	5	5.95	78	92.86	64	13	1
BIO	113	87	76.99	26	23.01	13	12	0
CHEM	24	14	58.33	9	37.50	9	0	0
CS	79	35	44.30	44	55.70	33	8	3
EN	16	10	62.50	6	37.50	5	0	1
FST	48	25	52.08	23	47.92	16	6	1
ICT	413	213	51.57	199	48.18	141	46	12
MATH	18	16	88.89	2	11.11	1	1	0
MET	54	33	61.11	21	38.89	19	2	0
MST	110	77	70.00	33	30.00	26	5	2
AMSN	32	17	53.13	15	46.88	13	2	0
EPE	7	5	71.43	2	28.57	2	0	0
SA	18	10	55.56	8	44.44	7	0	1
WEO	27	12	44.44	15	55.56	9	5	1
DS	107	80	74.77	26	24.30	21	5	0
AUTO	46	18	39.13	28	60.87	21	6	1
TOTAL	1196	657	55	535	44.73	400	111	23

5b. Bilan formation et effectifs 20/21

❖ Master:

Recrutements

En 2019 :

- 35 étudiants admis en M1: dont 1 étudiants en échange
- 14 étudiants en échange de M2

En 2020 :

- 32 étudiants admis en M1: dont 2 étudiants en échange M1 à distance (SA)
- 10 WEO, 11 BIO, 5 ICT, 6 SA

Pas d'échange en M2 (fermeture des frontières)

2019: 147 missions d'enseignants des universités du Consortium

2020: 31 missions d'enseignants des universités du Consortium + cours en ligne

5b. Bilan formation et effectifs 20/21

❖ Master:

Dossiers de candidature en 2021-2022 en date du 14 mai 2021

(Réception des dossiers de candidature jusqu'au mois de septembre 2021)

No.	Programme	Candidats			
		M1		M2	
		Nationaux	Internationaux	Nationaux	Internationaux
1	EN	-	-	-	-
2	AMSN	-	-	-	-
3	SA	2	-	-	-
4	WEO	2	-	-	11
5	BIO	10	2	1	1
6	ICT	8	-	-	-
		22	2	1	12
	Total				

❖ Doctorat

INSCRIPTIONS EN 2019, 2020 et 2021

	2019-2020	2020-2021	2021-2022 (Candidature)
LS	1	4	2
AMSN	0	1	0
ICT	1	0	2

5c. Actualités sur le programme 89

❖ Information générale

Projet 89 vise à améliorer les compétences des enseignants des établissements d'enseignement supérieur pour répondre à la demande d'innover complètement, fondamentalement l'éducation et la formation.

- Durée: 2021-2030
- **Il est prévu que** tous les documents officiels (du Ministre de l'Education et du Formation - MEF) concernant le Programme 89 (budget, plan d'action, etc.) soient disponibles au mois de septembre 2021.
- Le guide de la mise en oeuvre du Projet 89 pour 2021-2022 est publié le 13 mai 2021 (*Lettre Officielle n°1943/BGDDT-GDDH au 13 mai 2021 du MOET*)

5c. Actualités sur le programme 89

❖ Information générale

➤ Profil du candidat :

- Enseignants à plein temps ou ceux qui veulent devenir enseignants dans un établissement d'enseignement supérieur vietnamien
- Doctorant en 1ère ou 2ème année (excluant ceux du Programme 911) d'un établissement d'enseignement supérieur vietnamien / d'un projet cotutelle

➤ Conditions d'inscription :

- Répondre aux conditions d'admission de la réglementation en vigueur et s'inscrire au programme de formation d'un établissement d'enseignement supérieur dans la liste fournie par MOET
- Âge < 40 ans à la date d'inscription
- S'engager à travailler dans un établissement d'enseignement supérieur au Vietnam après la fin d'études

5c. Actualités sur le programme 89

❖ Types de formation

Il y a **3** types de formations dans le cadre du Projet 89

- T1: Former enseignant-chercheurs à l'étranger pour l'étude à plein temps.
- T2: Établir la cotutelle de thèse/sandwich avec une institution éducative/ d'enseignement supérieur (au Vietnam ou à l'étranger)
- T3: Recevoir et former des doctorants ayant bourse dans project 89 au Vietnam

→ L'USTH peut participer à tous ces 3 types de formation.

5c. Actualités sur le programme 89

❖ Nombre de bourses prévu

Nombre total prévu pour 2021-2030: 7300

Période	Nombre de bourses		Total
	T1	T2 et T3	
2021 – 2025	2310	1390	3700
2026 – 2030	2520	1080	3600

Il est prévu que l'USTH puisse recevoir **200** bourses de **T1** et **T2** pour la période 2021 – 2030.

5c. Actualités sur le programme 89

❖ Estimation

- L'USTH prévoit **04** doctorants T3 pour **2021**: 01 AMSN et 03 ICT
- Pour **2022**:

No.	Department	Specialty	2022		
			T1	T2	T3
1	Space and Application	SA	2	1	1
2	Fundamental and Applied Sciences	MATH			
		CHEM		1	1
3	Life Sciences	PMAB	2	1	1
		MST	3	3	
		FST	3	2	1
4	Water – Environment - Oceanography	WEO	1		1
5	Advanced Materials and Nanotechnology	EPE			1
		AMSN			
6	Energy	Auto	3		
		EN	2	2	1
		MET	3		
7	Aeronautical Engineering	AE	2	0	0
8	Information and Communication Technology	DS	1		2
		CS	1		
		ICT	1	1	
Total			24	11	9
			44		

**Tous ces effectives ne sont pas encore approuvés par MOET*

5c. Actualités sur le programme 89

❖ Étapes à suivre

N°	Consortium	USTH
1	Collaborer avec les département académique de l'USTH pour compléter la liste des sujets et directeurs de thèse.	
2		Travailler sur « la source de doctorants »
3	<ul style="list-style-type: none"> • Considérer des domaines qui manque de ressources humaines à l'USTH. • Considérer le souhait des université membres du Consortium 	

MERCI DE VOTRE ATTENTION!



Assemblée Générale Ordinaire du 20 mai 2021

Rapport moral 2020 du président

Comme les autres années, ce rapport moral présente les éléments principaux des actions de l'année échue concernant les missions de base du consortium : relations avec les tutelles françaises et vietnamiennes, soutien permanent à l'USTH, analyses stratégiques, formations de Masters, missions d'enseignement et de coordination, développement de la recherche, vie de l'association. Merci de lire ce document, résumant brièvement l'ensemble de ces actions et de bien vouloir le voter positivement.

Bernard Legube, Président du Consortium USTH

Les faits marquants en 2020 sur les relations avec les tutelles vietnamiennes et françaises et avec l'USTH

- Malgré la crise pandémique, des échanges permanents entre le consortium, les cadres de l'Ambassade de France de Hanoï et l'équipe rectorale de l'USTH ont été maintenus tout au long de 2020, par visioconférences et échange téléphonique.
- Pendant toute l'année 2020, avec le VP en charge des accréditations (Florent Calvayrac), des contacts permanents ont été maintenus avec le HCERES (ainsi qu'avec la DGESIP) pour l'évaluation de 5 des Masters. Les dossiers d'auto-évaluation ont été déposés sur le site du HCERES le 12 décembre 2020.
- Le Consortium par la voie de son président auprès de l'Ambassade de France à Hanoï, a beaucoup insisté pour qu'un conseil d'université de l'USTH se tienne (par visio) avant la fin 2020 afin de prendre position sur des points importants (Masters, double diplôme L/B, crédits de recherche, questionnement des membres du Consortium...).

Les faits marquants en 2020 sur les formations dispensées à l'USTH

- Dans l'impossibilité d'organiser toute l'année des missions d'enseignement à Hanoï (24 missions, soit environ 800 heures d'enseignement ont pu être maintenues en 1^{er} trimestre), les enseignements de Masters par les EC français ont eu lieu majoritairement à distance pour l'année 2020. Le CA du Consortium a décidé de mettre en place un retour financier vers les Etablissements ayant participé à cet EAD, contribution qui va être probablement poursuivie en 2021 (sous réserve de la décision de l'AG). C'est ainsi que 57 « missions EAD » en Masters ont été comptabilisées par les Etablissements en 2020, correspondant à 1200 heures d'enseignement pour une contribution totale du Consortium de 48 550 € (1700 € sur le compte financier 2020).

- Les dossiers d'évaluation des 5 Masters ont été déposés comme prévu à la date du 12 décembre 2020 sur le site du HCERES. La rédaction de chaque dossier a été coordonnée par le responsable français du Master et celle du « chapeau » par Florent Calvayrac.
- Les réunions de pilotage du Bachelor « Aéronautique », mis en place par l'USTH avec l'aide de Airbus et de l'IAS, ont été menées tout au long de l'année 2020, avec la participation côté Consortium de Céline Gausson, Christian Valentin et Bernard Legube.
- La question des doubles diplômes Licence /Bachelor a été mise en attente de décision du conseil d'université de l'USTH.

Les faits marquants en 2020 sur la recherche et les doctorants vietnamiens en France

- Les productions scientifiques et la réussite aux AAP des équipes de recherche de l'USTH ont été présentées et saluées par le VP recherche du Consortium (Christian Valentin) assisté de la DRI de l'USTH (VP Recherche), lors de l'AG de septembre 2020.
- Le financement de l'Ambassade de France dédié initialement à l'opération « Objectif Labos Hoa Lac », a été fléché sur les laboratoires de l'USTH (crédits de fonctionnement et petits équipements). Il a été décidé de ne pas faire de demande de subvention à l'Ambassade de France au titre de l'année 2020.
- Lors de l'AG 2020, le budget prévisionnel de la subvention 2021 et les contenus des AAP financés par cette subvention ont été votés en AG du consortium. Le premier AAP sera diffusé début 2021 aux membres du Consortium et aux labos de l'USTH.
- 2020 a été encore une année « blanche » pour le volet « Doctorants » au niveau du consortium, car aucune bourse de thèse n'a été obtenue de la part du gouvernement vietnamien. Quelques bourses ont dû être obtenues par certains Etablissements via l'Ambassade de France ou par les voies habituelles (MESR, Région). De nombreuses démarches ont été menées par le bureau du consortium et par l'Ambassade de France, pour débloquer la situation des bourses de thèse côté vietnamien.

Les faits marquant en 2020 sur la vie de l'association

- Le conseil d'administration s'est réuni 4 fois, après préparation de l'ordre du jour par le bureau, qui s'est réuni plus fréquemment à la demande du président.
- Une assemblée générale s'est tenue à distance, le 24 septembre 2020.
- Conformément aux statuts aucun renouvellement du CA (et du bureau) n'a eu lieu en 2020.
- Un questionnaire destiné aux Etablissements membres a commencé à être élaboré dans le but de connaître leurs souhaits de poursuivre ou non leur contribution en formation et en recherche (dans le cadre du nouvel AIG).

Fait à Toulouse, le 6 mai 2021, par Bernard Legube





Résolution n°1 proposée à l'Assemblée Générale Ordinaire du Consortium USTH du 20 mai 2021 (9h00) par vidéo-conférence

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport financier, l'intervention du Commissaire aux comptes et après avoir pris connaissance du vote du Conseil d'Administration du 19 mai 2021 (17h30-19h), approuve le rapport financier 2020 et décide d'affecter le résultat au « report à nouveau ».

Résultat du vote :
Aucun vote contre, aucune abstention.
Résolution adoptée.

Date et signature du Président du Consortium USTH
20 mai 2021



Résolution n°2 proposée à l'Assemblée Générale Ordinaire du Consortium USTH du 20 mai 2021 (9h00) par vidéo-conférence

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation du rapport moral par le Président Bernard Legube, approuve ledit rapport moral.

Résultat du vote :

Aucun vote contre, aucune abstention.

Résolution adoptée

Date et signature du Président du Consortium USTH

Le 20/05/2021



Résolution n°4 proposée à l'Assemblée Générale Ordinaire du Consortium USTH du 20 mai 2021 (9h00) par vidéo-conférence

L'Assemblée Générale décide de reconduire le principe de rémunération du Président du Consortium USTH, voté à la précédente Assemblée Générale, en maintenant le niveau mensuel de cette rémunération à 631,64 euros brut jusqu'à la fin du mois de l'Assemblée Générale suivante. Cette rémunération pourra être supprimée, revue ou renouvelée à chaque Assemblée Générale.

Résultat du vote :
(Vote réalisé par mail à la suite de l'Assemblée Générale)
17 voix pour, 2 abstentions et 0 voix contre.

Résolution adoptée.

Date et signature du Président du Consortium USTH

Le 01/06/2021